

**POLE  
ECONOMIE**

**EMPLOI  
INSERTION**



Proximité – Gratuité – Confidentialité

Salariés – Intérimaires - Demandeurs  
d'emploi - Employeurs

## //////NOUVEAUX HORAIRES//////

Permanences à la Mairie de Bouclans et dans les locaux de la C.C.V.A à Roulans  
selon le calendrier suivant :

	Lundi Semaine 1 et 3	Lundi Semaine 2 et 4	Jeudi	Vendredi
Matin			ROULANS 8h30-12h30	BOUCLANS 8h30-12h30
Après-midi	BOUCLANS 12h30 – 19h30	ROULANS 12h30 – 19h30	ROULANS 13h30 – 17h30	BOUCLANS 13h30 – 17h30

Vous pouvez vous présenter directement aux permanences ou nous appeler pour obtenir plus  
d'informations et/ou prendre rendez-vous :

Ligne Directe : 06.26.70.56.20 / Standard : 03.81.86.02.63 / [salima.simonin@peei-asso.fr](mailto:salima.simonin@peei-asso.fr)

Le P.E.E.I vous conseille, vous oriente, vous accompagne dans les domaines suivants :

### EMPLOI

- Définition du projet professionnel
- Démarches (inscription Pole emploi, rédaction CV et lettre de motivation, préparation entretien d'embauche, aide à la consultation d'offres)
- Recherche de solutions (transport, garde d'enfants, qualifications, problèmes de santé...)
- Affichage d'offres d'emploi sur les lieux de permanence
- Mise en relation employeurs et salariés potentiels
- Définition des besoins et orientation vers interlocuteur le plus adapté concernant les questions de la VAE, de la création d'entreprise
- Permanence juridique en droit du travail pour toutes questions relatives aux contrats, droits, obligations...

### DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Réponses à toutes questions et aide au remplissage de dossiers concernant : Pôle emploi, le RSA, la Caf, EDF, la sécurité sociale, le Fongecif, la maison du handicap (MDPH), le CESU, l'URSSAF...

### FORMATION

- définition des besoins, du projet
- recherche de financements
- recherche d'organismes de formation

### LES PLUS DU P.E.E.I

**GUICHET UNIQUE** (réponse à questions diverses dans un lieu unique avec un interlocuteur unique)

**PROXIMITE** (en vous adressant au P.E.E.I vous pouvez réduire vos déplacements sur Besançon)

**DISPONIBILITE** (La conseillère prend le temps de vous répondre)

**BONNE CONNAISSANCE DES PARTENAIRES** de l'emploi, la formation, de l'aide sociale et des organismes publics (Le P.E.E.I vous oriente vers l'interlocuteur le plus adapté à votre situation lorsque c'est nécessaire)

**MISE A DISPOSITION GRATUITEMENT** de matériel informatique (ordinateur avec accès à internet, imprimante) sur les lieux de permanence

**NOUVEAU CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI** à partir d'Octobre 2012

//////N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements//////